

Les **3** corneilles

#03 . HIVER 2022

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN



Vie de la commune

Corneilhan habité
au néolithique

p. 6

Urbanisme

Réhabilitation
des logements
p. 3

Enfance

Nouvelle direction
au centre de loisirs
p. 12

Jumelage

Corneilhan – Ste-Céronne-Lès-
Mortagne : les liens renoués
p. 16



MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE (EHPAD)

Les Terrasses du Caroux

04 67 21 82 46



- Au sein de l'établissement -

60 lits dont un secteur Alzheimer de 14 lits
Salon de Détente - Jardin - Espace coiffure
Esthétique - Activité ludique - Bibliothèque

Route de Thézan - 34990 Corneilhan
www.residencelesterrassesducaroux.fr

S P É C I A L I S T E
S E C O N D Œ U V R E



**PLAFONDS
ISOLATION
DOUBLAGES
CLOISONS**

Philippe BISCAYE

Z.A La Mouline - 6 rue Saint Sernin - 34490 CORNEILHAN
06 12 13 75 53 - isoplus@wanadoo.fr


**GROUPE
Brault**
Travaux publics

**TERRASSEMENT
GÉNIE CIVIL
VOIRIE
RÉSEAUX
RÉCYCLAGE
ENROBÉS**



www.groupe-brault.com



BRAULT TP

Route de Lespignan
34500 Béziers
04 67 49 88 00

BRAULT MTP

720 avenue de Bigos
34740 Vendargues
04 67 18 55 40

BRAULT 66

488 rue Louis Delage
66000 Perpignan
04 68 29 46 20

MIDI ENROBÉS

CR n°10 ZAE Mercorent
34500 Béziers
04 67 26 29 23

De mèche avec vous

Coiffure mixte



Vos rendez-vous au

04 67 26 32 17 - 06 82 52 10 04

5 place de la Mairie - 34490 Corneilhan 

CAFÉ DU MIDI

**Ouvert tous les jours
de 7h à 1h du matin**

4, place de la Courneuve - 34490 Corneilhan



Édito

Chères Corneilhanaises, chers Corneilhanais,

L'année 2021 est passée, marquée par les 3^e et 4^e vagues de la crise sanitaire, et à l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes au début de la 5^e. L'évolution rapide du nombre de cas nous oblige à reporter le repas des aînés et annuler la cérémonie des vœux à la population. Depuis 2 ans maintenant, nous n'avons aucune visibilité de notre avenir à plus d'un mois, alors comment prévoir raisonnablement, un spectacle, un repas ou une simple animation, quand on ne sait pas de quoi sera fait le jour d'après.

Malgré cette incertitude et les différentes contraintes, annoncées parfois le soir pour le lendemain, nous avons tout de même réussi à reprendre le cours de nos vies, tout en prenant les précautions nécessaires, pour ne pas prendre de risques.

Après 1 an et demi de mandat, nous avons stabilisé les affaires de la commune et nous pouvons maintenant repartir de l'avant. Notre salle polyvalente fermée, à la demande des services de l'état, a été remise aux normes et c'est avec un grand soulagement que nous avons accueilli l'avis favorable à sa réouverture, suite au passage de la commission de sécurité. Elle est à votre disposition, particuliers ou associations, réappropriiez-la-vous !

Une réorganisation des services, l'instauration de fiches de postes pour tous les agents et la réglementation du temps de travail (obligation réglementaire), nous permettent aujourd'hui de vous proposer un service public de qualité. Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour sa disponibilité à votre service et pour le travail accompli au quotidien.

En 2022, le moment est venu de lancer nos projets pour Corneilhan, à commencer par la révision du PLU, car aujourd'hui, même si le règlement d'urbanisme est récent, il est très incomplet et ne permet pas le développement économique de notre village. Alors, si nous ne voulons pas devenir un village dortoir, et pouvoir proposer des terrains à des artisans ou agriculteurs qui désirent s'installer ou simplement développer leur activité, cette révision est une nécessité et ces modifications ne remettent pas en cause la réalisation de la ZAC de Cabrières dont les travaux d'aménagement vont enfin pouvoir commencer après de nombreuses péripéties et des réajustements fait en accord avec l'aménageur.

Et bonne nouvelle de dernière minute, dans le cadre du développement de Corneilhan, le Département a donné un avis favorable à notre demande de Rond-Point au carrefour de Corneilhan Lignan. Cet accord a pu être obtenu grâce à l'implication de tous, municipalité et collectifs citoyens, une décision de bon sens. La municipalité remercie, au nom de tous les Corneilhanais, le Département de l'Hérault et tout particulièrement le Président Kléber MESQUIDA et le Vice-Président Philippe VIDAL, pour leur écoute dans ce dossier.

Au fil des pages de ce journal, vous pourrez découvrir ce qu'a été la vie de Corneilhan lors de l'année écoulée et vous y apprendrez peut-être l'histoire de nos 3 Corneilles, animal fidèle, symbole de l'union, dont la principale qualité est l'hospitalité.

Bonne lecture, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2022.



Bertrand Gelly, Maire de Corneilhan



Prenez soin de vous

Sommaire

- 2** Dernière minute
- 3** Urbanisme
- 6** Vie de la Commune
- 12** Enfance
- 15** Vie associative
- 16** Jumelage
- 18** Retour en images
- 20** État civil
Numéros utiles
- 21** Tribune Libre





Dernière minute

Le Rond-Point du Bon Sens



C'EST AVEC QUELQUES JOURS D'AVANCE QUE LE PÈRE NOËL EST PASSÉ À CORNEILHAN.



Le mercredi 22 décembre, M Philippe VIDAL, Vice-Président du Département, délégué à l'aménagement du territoire, en charge de la gestion des routes, est venu en mairie, à la rencontre d'un collectif créé suite aux derniers événements survenus sur la route départementale 154 E1. Suite à la demande de la municipalité, appuyée par le rapport d'expertise de sécurité routière, d'aménager le carrefour en giratoire, en vue du développement socio-économique de Corneilhan, qui entrainera une augmentation des flux de circulation, le département accepte l'aménagement de ce Rond-Point. Cette annonce a été accueillie de tous, avec un grand soulagement, après des années d'actions citoyennes (Pétitions, manifestations, re-pétition...), négociations terminées sur le terrain politique par la nouvelle municipalité depuis l'élection de 2020. Le Département a été d'une grande écoute et nous accompagnera, avec ses services techniques pour la réalisation de cet équipement. La raison et le bon sens, finissent toujours par l'emporter, mais que de temps perdu et d'argent public dépensé (186 000 €) envers et contre l'avis des Corneilhanais, par la municipalité précédente. La réalisation devrait être rapide, M VIDAL s'y est engagé et on le remercie.



Réhabilitation des logements

À TRAVERS SON ACTION EN FAVEUR DE LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉZIERS MÉDITERRANÉE (CABM) S'ENGAGE POUR UN HABITAT ACCESSIBLE, DIVERSIFIÉ ET DURABLE.

Pour tout savoir sur les aides proposées en matière d'habitat et d'économie d'énergie, la CABM met à votre disposition un véritable guichet unique : l'Agence de l'Habitat.

- Une amélioration énergétique (chauffage, isolation, ventilation, remplacement des portes et des fenêtres...)
- Une adaptation à l'âge et/ ou au handicap (remplacement d'une baignoire par une douche, l'installation d'un monte escalier...)
- Une réhabilitation complète du logement (travaux d'économie d'énergie + rénovation de l'installation électrique, de la plomberie...)

Animée par une équipe de techniciens, l'Agence de l'Habitat propose des informations et des conseils gratuits et personnalisés. De plus, elle vous accompagne dans les démarches à effectuer afin de mobiliser l'ensemble des aides possibles sur votre projet. (Aides de l'ANAH et fonds propres de la CABM)



Contact : Agence de l'Habitat
1, avenue du Président Wilson
34500 Béziers
8h30-12h30 et 13h30-17h
Tél. 04 99 41 34 94
agencehabitat@beziers-mediterranee.fr

1 QUEL MONTANT D'AIDES ?
 Le montant des aides à la réhabilitation se situe entre 35 % et 60 % du montant des travaux. Ces aides sont cumulables avec les aides de la CABM et celles des caisses de retraite.

2 VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER ET METTRE VOTRE LOGEMENT EN LOCATION ?
 La CABM accompagne (sous certaines conditions) les propriétaires bailleurs qui réalisent des travaux visant à améliorer leur logement destiné à la location. En plus de l'aide financière, une déduction fiscale sur les revenus locatifs est accordée.

3 VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER LE LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ ?
 L'Agglo accompagne (sous certaines conditions) les propriétaires occupants qui réalisent des travaux visant à améliorer leur logement. Lorsque le propriétaire est éligible aux aides financières à la réhabilitation (conditions de ressources) et qu'il souhaite réaliser des travaux visant :





Urbanisme

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX ET LES AVANTAGES FISCAUX : LE CONVENTIONNEMENT AVEC TRAVAUX

Les travaux visant :

- Des économies d'énergie
- Une rénovation complète (électricité, plomberie, isolation, menuiseries, système de chauffage, travaux de structure...)

Les avantages

- Avantage financier : jusqu'à 35 % de subventions (droit commun)
- Réduction d'impôts : déduction fiscale sur vos revenus fonciers bruts (jusqu'à 85 %)

Conseils techniques

- Aide au montage du dossier de demande de subventions
- Les conditions à remplir
- Louer son logement à des personnes physiques l'occupant à titre principal
- Louer son logement au minimum 9 ans
- Louer à des ménages ne dépassant pas certains niveaux de ressources
- Respecter le niveau de loyer

VOUS SOUHAITEZ METTRE VOTRE LOGEMENT EN LOCATION SANS AIDES PUBLIQUES ?

Le conventionnement sans travaux : Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale sans faire de travaux

Les avantages

- Réduction d'impôts : déduction fiscale sur vos revenus fonciers bruts (jusqu'à 85 %)
- Conseils techniques

Les conditions à remplir

- Louer son logement à des personnes physiques l'occupant à titre principal
- Louer son logement au minimum 6 ans
- Louer à des ménages ne dépassant pas certains niveaux de ressources
- Respecter le niveau de loyer

LE « PERMIS » DE LOUER

La Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée a instauré le dispositif « permis de louer » afin

de lutter contre l'habitat indigne. 12 communes de l'Agglomération sont concernées par ce dispositif. Une autorisation préalable de mise en location est donc obligatoire en fonction du périmètre sur lequel est situé le logement. Cette autorisation est délivrée par la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée aux propriétaires qui souhaitent lancer une nouvelle location dans leur bien immobilier.

Comment ça marche ?

Si votre bien se situe dans l'un des périmètres concernés par ce dispositif, et que vous changez de locataire, vous devrez solliciter une demande d'autorisation préalable de mise en location :

- Par mail ou par téléphone
- Auprès de l'Agence de l'Habitat

Vous recevrez alors un imprimé Cerfa à compléter et à transmettre au service de l'Agence de l'Habitat, par courrier ou par mail. Un technicien habilité de l'Agence de l'habitat effectuera une visite de contrôle du logement concerné. L'autorisation de mise en location sera ensuite soit accordée, soumise à conditions ou refusée. La décision de refus ou d'accord sous condition devra être motivée et précisera la nature des travaux ou aménagements prescrits.

VOUS ÊTES COPROPRIÉTAIRES ET AVEZ DES TRAVAUX EN PARTIES COMMUNES À RÉALISER ?

Les syndicats de copropriétés peuvent également être éligibles aux aides financières, s'ils réhabilitent les parties communes d'un immeuble. Une aide est octroyée pour :

Les travaux visant :

- Des économies d'énergie (isolation par l'extérieur, ventilation, chauffage...)
- Une intervention structurelle avec ou sans arrêtes de péril (travaux de toiture, de cage d'escaliers, de réfection de balcons)

Les avantages

- Avantage financier : entre 35 % et 50 % de subventions (droit commun)
- Conseils techniques
- Aide au montage du dossier de demande de subventions

Les conditions à remplir

- La copropriété doit être occupée à



75 % par des lots à usage d'habitation
 • La copropriété doit être située dans le secteur de l'OPAH-RU de Béziers

l'habitat dégradé et indigne, la CABM lutte contre le logement indécent en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales :

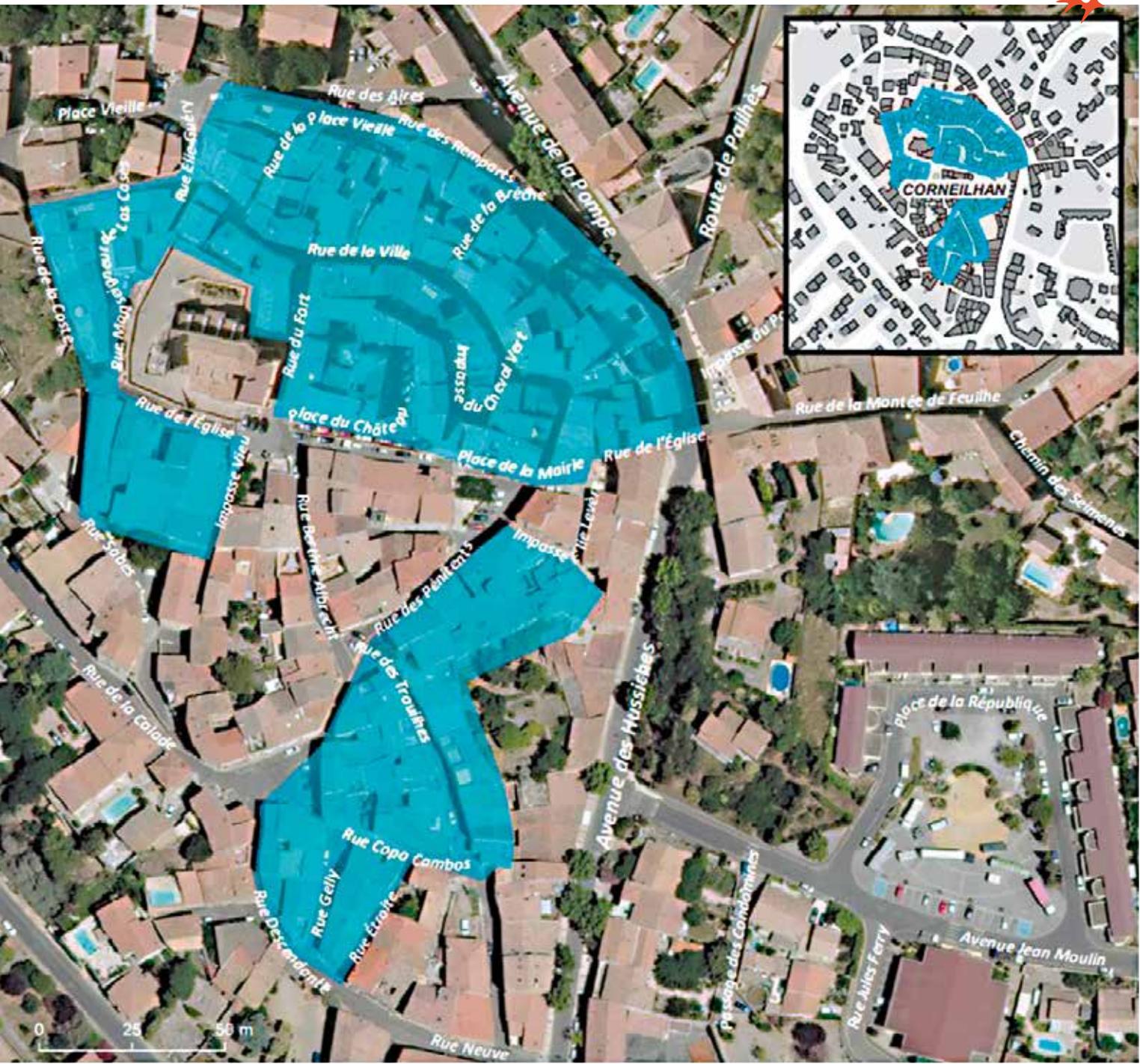
- l'Agence de l'Habitat
- Visite de diagnostic du logement
 - Rapport de visite
 - Suivi et contrôle de la décence du logement
 - Si le logement est non décent, prescriptions de travaux à destination du propriétaire bailleur

VOUS ÊTES LOCATAIRES ET AVEZ DES PROBLÈMES AVEC VOTRE LOGEMENT ?

Engagé dans la lutte contre

Si le locataire pense que le logement a des dysfonctionnements, quelle procédure ?

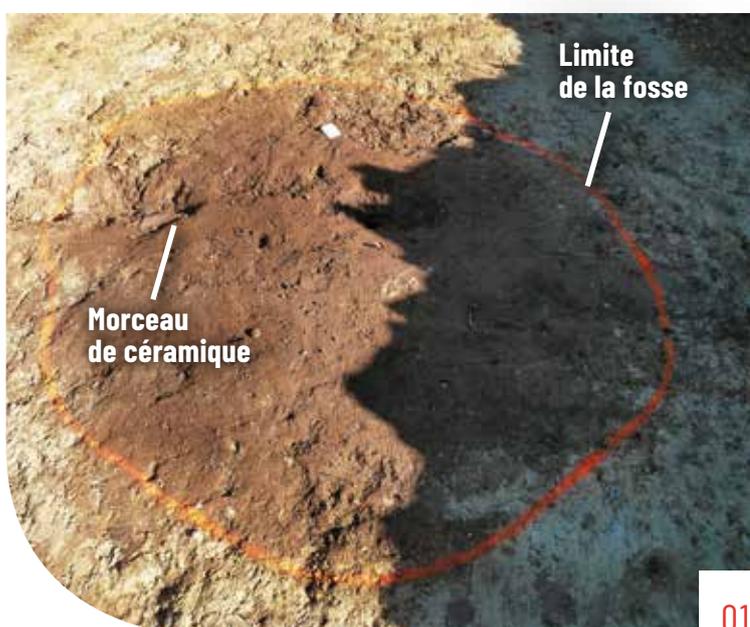
- Signalement auprès de





Corneilhan était habité au Néolithique

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021 : UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE MENÉ PAR L'INRAP (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES) EST EN COURS SUR LE SITE DE LA FUTURE ZAC DE CABRIERES.



01

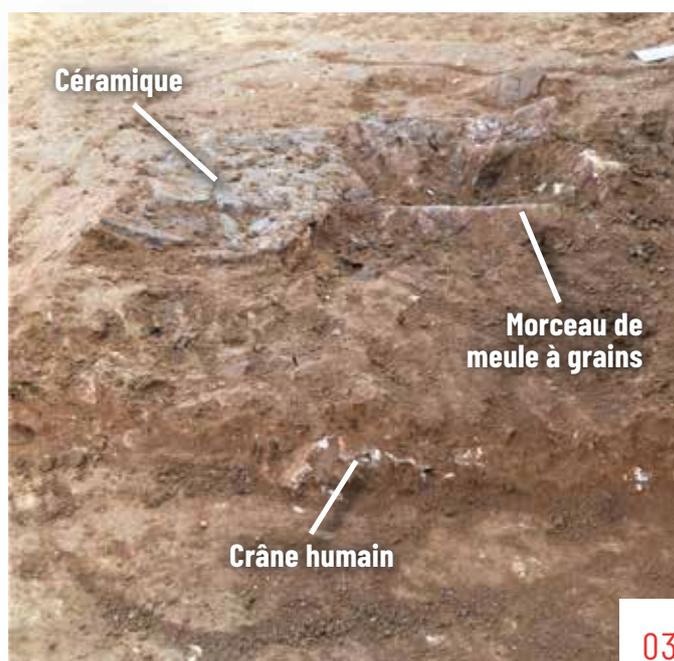


02

Des structures plus ou moins circulaires ont été mises à jour entre 60 et 90 cm de profondeur (Photo 1). Si certaines correspondent à des puits comblés datant du XVIII^e siècle ; d'autres révèlent la présence de morceaux de céramiques du Néolithique. Ces fosses creusées dans le sous-sol étaient alors utilisées comme « dépotoirs » ou comme silos pour stocker les céréales ou comme sépultures.

QU'EN EST-IL ICI ?

Certaines fosses correspondent à des silos (Photo 2). Dans l'une d'entre elles, des ossements humains ont été exhumés : c'est une sépulture. Des objets ont été déposés dans la sépulture : morceau de meule à grains, céramiques. Ce sont des offrandes funéraires (Photo 3). Le corps est en position repliée dans la fosse (Photo 4). Vu d'ensemble du chantier (Photo 5). Ces structures suggèrent qu'il existait un habitat à proximité, il y a environ 6 000 ans. À suivre... **Evelyne Guy**



03





IL Y A ENVIRON
6 000 ANS : DES
TRACES DE PRÉSENCE
HUMAINE ONT ÉTÉ
DÉCOUVERTES AU LIEU-
DIT « LES HORTS »

04



UN TRAVAIL MINUTIEUX À LA
RECHERCHE DES VESTIGES ENFOUIS

05



Recensement de la population dans la commune

DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022 INCLUS.

Le recensement sera effectué uniquement par ces trois agents recenseur qui présenteront une carte professionnelle. Les cartes professionnelles ont été remises par Bertrand GELLY, maire de Corneilhan et Mario ZANINI, conseiller municipal, coordonnateur principal à, de gauche à droite, Mme Corinne GUILLEN, Mme Christelle RUIZ et Mme Tiffany BLANZAT.

N'ouvrez pas à des inconnus qui pourraient profiter de la situation. En cas de doutes appelez immédiatement la police municipale ou la mairie.

Recensement de la population 2022

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.





La sécurité, une de nos priorités

LE 21 JUIN 2021, LE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL STÉPHANE RATIE A REJOINT LA POLICE MUNICIPALE DE CORNEILHAN. COURANT JUILLET LA POLICE MUNICIPALE A ÉTÉ DOTÉE D'UN VÉHICULE D'INTERVENTION SÉRIGRAPHIÉ. AU MOIS D'AOÛT, LA VIDÉOPROTECTION A ÉTÉ OFFICIELLEMENT OPÉRATIONNELLE. IL EST TEMPS POUR NOUS DE DRESSER UN BILAN DE L'ACTIVITÉ DE NOTRE POLICE MUNICIPALE.



3 délits ont été résolus, avec poursuite de l'enquête par la gendarmerie nationale. Elle assure également la sécurité aux abords de l'école, ainsi que dans la commune lors des patrouilles de surveillance générale. Après une période d'essai et, en raison d'une modification des clauses de la convention concernant le renfort de la police municipale par celle de Béziers, celle-ci ne sera pas renouvelée en 2022.

Nous avons poursuivi nos opérations de sécurisation de la circulation en créant de nouvelles places de stationnement, par la pose de ralentisseurs (Chemin de Boujan) et diverses autres actions.

La police municipale effectuera, de manière aléatoire, des patrouilles de nuit afin de lutter contre les incivilités. Nous profitons pour rappeler aux propriétaires de nos amis les chiens que les déjections canines doivent être ramassées. La propreté de la commune est l'affaire de tous. Nous restons à votre écoute pour répondre à vos attentes.

Après une période de prévention, des bulletins d'avertissement ont été déposés sur le pare-brise des voitures en infraction. À l'issue, elle a procédé à 5 mises en fourrière de véhicules, des infractions au Code de la Route ont

été constatées (stationnements, non-respect des stops, etc...). Elle a assisté et protégé les victimes sur 3 accidents matériels de la circulation, elle est intervenue sur 46 demandes d'interventions par un tiers. À l'aide des caméras de protection,

Services techniques

Après une installation provisoire dans des bungalows de chantier, nos services techniques vont occuper de nouveaux locaux et bénéficier ainsi d'un meilleur cadre de travail.





Association du Patrimoine de Corneilhan



EXTRAIT D'UN ESSAI SUR L'ÉVOLUTION DES ARMOIRIES DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN

Charles V (1338-1380) dit le Sage fait modifier les armoiries royales de France. À l'origine les armes sont constituées d'un écu et d'une multitude de fleurs de lys sans signification particulière. Il simplifie et prescrit le nombre précis de trois fleurs de lys, qui sera adopté définitivement par les grands seigneurs et villes jusqu'à nos jours.

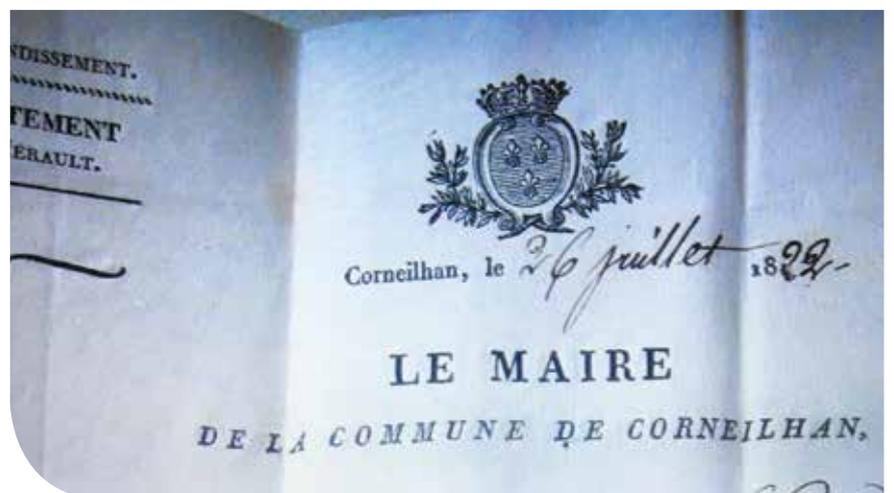
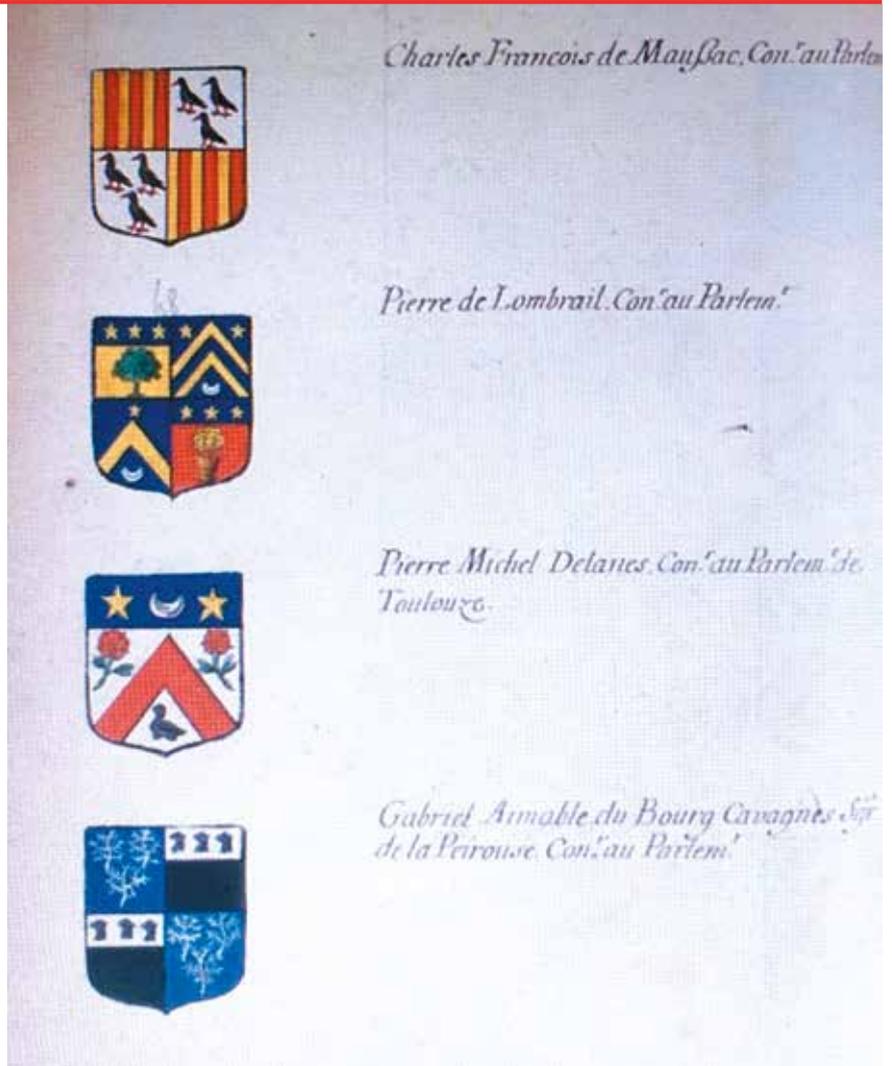
LE CHIFFRE TROIS VA DEVENIR ET RESTER AU COURS DU TEMPS UN NOMBRE INCONTOURNABLE.

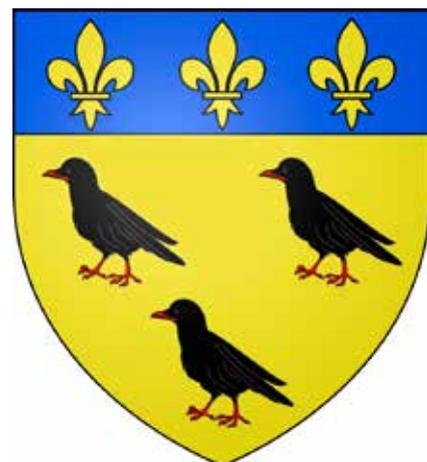
Les blasons de la Famille de Maussac apparaissent sur l'Armorial de France dressé par Charles René HOZIER dès 1640. Les 3 Corneilles sont doublées sur les armoiries.

En 1822, Un blason, pâle copie des armoiries de la Police Générale du Royaume apparait, Composé d'une médaille de forme oblong comprenant **3 Fleurs de Lys** ainsi que la couronne de France en son sommet. De part et d'autre une branche de laurier tournée vers le haut, aucun animal représenté.

En 1870, un premier blason prend la forme ronde avec à l'intérieur un Aigle couronné, ailes déployées et regardant vers le haut en signe de protection surmonté de la couronne royale,

L'inscription « Mairie de Corneilhan » ainsi que le nom du département « Hérault » apparait. **Les fleurs de Lys ont disparu.**





L'AIGLE est le symbole de la royauté, de la grandeur, de la clémence, de la magnanimité et de la reconnaissance, et, selon la fable, l'attribut de Jupiter. Napoléon I^{er} à son avènement au trône adopta l'AIGLE pour ses armoiries et pour les enseignes des armées françaises.

Un Deuxième Blason prend la forme d'un écusson bouclier de chevalier plus conforme au langage héraldique.

TROIS CORNEILLES APPARAISSENT SURMONTÉES DE 3 FLEURS DE LYS ELLES-MÊMES SURMONTÉES DE LA COURONNE ROYALE.

La CORNEILLE ne diffère du corbeau ordinaire que par sa taille, qui est plus petite. Elle est d'un noir foncé à reflets violets, avec le bec et les pieds d'un noir mat. Dans le blason elle est représentée posée et de profil tournée vers la gauche. Quand elle vole, on doit le spécifier.

La CORNEILLE est le symbole de l'hospitalité.

L'on a remarqué de la CORNEILLE que lorsque le mâle ou la femelle vient à mourir, celui qui reste garde scrupuleusement le célibat. C'est

sans doute ce qui fait considérer la CORNEILLE comme le symbole de l'union et de la chasteté.

Après 1870, jusqu'à nos jours

Le blason officiel utilisé prend la forme d'un écusson bouclier de chevalier plus simple et plus conforme au langage héraldique. Aucune inscription, l'image du blason est unique pour chaque commune.

La couleur apparait, Les 3 fleurs de lys sont toujours présentes, signe d'une concession royale. **La Couronne Royale a disparue.** Les 3 Corneilles sont d'un noir mat avec les pattes rouges.

Le Blasonnement est :

« D'or à Trois Corneilles de sables, becquées et membrées de Gueules »

Références :

- Le Nom des rues dans la commune de Corneilhan (H. Barthes)
- Armorial général de France, dressé en vertu de l'édit de 1696 (Charles d'Hozier 1640-1732)
- Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason (Comte Alphonse O'Kelly de Galway – Bergerac, 1901).
- Évolution des Armoiries de la Commune de Corneilhan (Apatrilhan)





ALP/ALSH



NOUVELLE DIRECTION AU CENTRE DE LOISIRS ET UNE ÉQUIPE ÉLARGIE

Suite à la démission de la directrice en juin 2021, Fabrice CALVAYRAC, en plus de sa mission de Coordonnateur Enfance/Jeunesse, a pris, au pied levé, la direction du centre de Loisirs, fonctions qu'il avait déjà occupées par le passé.

FABRICE CALVAYRAC A SU, PAR SON DYNAMISME ET SON ENGAGEMENT,

donner un nouveau souffle au centre de loisirs en proposant des activités et des sorties tout au long de cet été, mais également dans le choix des activités de l'ALP.

Il est assisté par Hélène TOLINOS, Yannick MENDES et Romain BERRADOUAN, animateurs déjà en poste. Au vu de l'augmentation des effectifs de l'école et des enfants

inscrits à l'ALP et à l'ALSH, et afin de respecter les taux d'encadrement, nous avons dû faire appel à des embauches et des renforts ponctuels de personnels diplômés :

Embauche en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)

de : Marie LELEUX.

Embauche en CDD, que ce soit pour des remplacements ou pour de l'accroissement temporaire d'activité cet été de : Ghislaine CASTELLS, Armand VIALADES et Ombeline LUCAS.

Renforts ponctuels par :

- Nora CAMARA, agent du service entretien,
- Evelyne GUY, conseillère municipale, professeur agrégée retraitée de l'Education Nationale et titulaire du BAFA, qui intervient bénévolement.

Nous pouvons compter également quotidiennement sur Nora CAMARA, Dominique TORTAJADA et Sylvie FABREGUETTES, toutes trois

agents du service entretien, qui interviennent à la cantine car le nombre d'enfants y étant inscrits depuis la rentrée de septembre est en forte progression (en moyenne plus de 80 repas par jour).

Allan MISEROLLE, agent en contrat PEC au sein du service technique, est également sollicité ponctuellement en cas de besoin pour le service de la cantine. Nos deux ATSEM, Delphine SERRE et Isabelle LUCAS, interviennent également sur des temps d'ALP auprès des maternelles tous les soirs et, ponctuellement en cas de besoin le matin également. La polyvalence de tous nos agents est un atout important et nous les remercions de leur dévouement et de leur sens du service public. Toute cette équipe s'investit au quotidien pour un accueil chaleureux et dynamique de nos petits en proposant le meilleur service possible.

Mise en place du nouveau logiciel de gestion « carte plus »



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2022, LE CENTRE DE LOISIRS S'EST MUNI DU NOUVEAU DISPOSITIF « CARTE PLUS »

A partir d'un environnement sécurisé et d'une interface conviviale et personnalisable, ce nouveau logiciel permet aux parents, via Internet, d'accéder à

tout moment à leur portail familles. Après authentification par identifiant et mot de passe, les parents pourront consulter les règlements et consommations, pour le mois en

cours et le mois précédent. Ils pourront inscrire leurs enfants, en quelques clics et à tout moment, aux différentes activités scolaires et périscolaires.

Pour plus de renseignements, se rapprocher du directeur : M. Fabrice CALVAYRAC

École : travaux

Durant l'été 2021, tout comme l'été 2020 depuis notre arrivée, quelques travaux de rénovation ont été réalisés à l'école, par nos services techniques. Nous essayons d'éta-ler et de prioriser les travaux de rafraîchissement des classes, (car il y en a eu peu au cours de ces dernières années). Les besoins sont importants.

Eté 2020 - Rénovations de peinture, aménagement de la bibliothèque en haut de la salle des conférences, achat d'un vidéo projecteur,

rénovation d'une fenêtre suite à des infiltrations...

Eté 2021 - La classe de Mme MORERA (PS/MS) a été rénovée et repeinte. Dans la classe de Mme ESCANDE (CM1 et CM2), des panneaux de liège ont été mis en place sur le sous-bassement. Remplacement des barrières du jardin. Des rideaux occultants anti-feu ont été installés dans la classe de M. CASTAGNÉ (CM2). Ces équipements seront renouvelés au fur et à mesure, afin d'équiper la totalité des classes de l'école.





Festival Grands Zyeux – P'tites Zoreilles



UNE MANIFESTATION LE MARDI 2 NOVEMBRE DE 9H30 À 11H À LA SALLE POLYVALENTE A RASSEMBLÉ UNE QUARANTAINE D'ENFANTS (ACCOMPAGNÉS D'UNE VINGTAINE D'ADULTES). LES ENFANTS ONT ÉTÉ CAPTIVÉS PAR LES HISTOIRES ET LES IMAGES DANS LE « COIN LECTURE », PUIS ILS ONT ASSISTÉ ET PARTICIPÉ JOYEUSEMENT AU SPECTACLE «TITAM, C'EST MOI ! ».

Noël



Les enfants de l'école ont pu assister à un spectacle offert par la municipalité et choisi par l'APEC (Association des Parents d'Elèves) le mardi 14 décembre matin. Ce spectacle de magie s'est déroulé dans la salle polyvalente. Les enfants ont été enchantés. En raison du protocole sanitaire et afin d'éviter le brassage nous n'avons pas pu inviter les

assistantes maternelles comme ce fut le cas les années précédentes. Nous espérons pouvoir le faire dans le courant de l'année par une autre représentation. Le Père Noël s'est également invité à l'école vendredi 17 décembre après-midi. Chaque enfant a reçu un cadeau et un goûter offerts par la Mairie. La traditionnelle photo avec le Père Noël a clôturé cette journée.





Le Cyclo Club Corneilhan



Vie associative

MEMBRE DU CLUB DEPUIS 2015, J'AI ÉTÉ AMENÉE À SUCCÉDER EN JANVIER 2021, EN TANT QUE PRÉSIDENTE, À MONSIEUR MARCEL GISCLARD, FIDÈLE CORNEILHANAIS, QUI OCCUPAIT CETTE FONCTION DEPUIS 1998 (DATE DE LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION) ET QUE JE M'EMPRESSE DE REMERCIER CHALEUREUSEMENT POUR SON ENGAGEMENT JUSQU'ALORS.



Malgré la crise sanitaire de ces deux dernières années qui nous a sportivement limités et « bridés » dans nos participations aux différents challenges, le club perdure dans sa longévité et sa popularité. À ce jour, on compte 38 adhérents parmi lesquels 1 Belge, 2 Suédois,

1 Écossais, 1 Australien, 1 Chilien, 1 Anglais, et 2 femmes, Sofia (Suédoise) et moi-même (née Lyonnaise).

Avec l'évolution, favorable espérons-le, des conditions sanitaires, nous pensons retrouver un rythme normal de participation, pour se « confronter » à d'autres clubs, lors de Cyclo-sportives ou touristes (en région ou non), et ainsi porter haut les couleurs du club, associées au nom de notre village de CORNEILHAN. Ainsi, nous, membres du bureau et du

club dans son ensemble, souhaitons à nouveau mettre en avant les qualités de l'association, son devenir et profiter de la présente pour remercier la commune de sa participation annuelle à notre bon fonctionnement et nos projets.

C'est dans cette nouvelle dynamique que nous entamerons cette année 2022...
Le sport c'est la vie... VIVE LE SPORT !

MME CATHERINE KOCHIAN
PRÉSIDENTE DU CYCLO CLUB CORNEILHAN

Soirée Halloween



L'association des Ados a organisé cet événement le 31 octobre dès 18h, sous la forme de quatre ateliers dans le village.

Une centaine de personnes, de tous âges, ont joué le jeu, avec les costumes traditionnels à cette fête. Dans les stands, il y avait des jeux gratuits pour gagner des bonbons, mais aussi des zones de cachettes à friandises dans le village, signalées par des fantômes en carton.

Cette animation a été très appréciée par les participants (petits et grands). Les enfants ont passé un excellent moment. Félicitations à l'association pour cette belle initiative. Rendez-vous l'année prochaine...





Sainte-Céronne-Lès-Mortagne / Corneilhan : les liens renoués

LE 18 JUILLET 2021, EVELYNE GUY ET JEAN ROUSSEL, CONSEILLERS MUNICIPAUX, REPRÉSENTAIENT CORNEILHAN À LA FÊTE DE STE CÉRONNE LÈS MORTAGNE ET À L'INAUGURATION DE L'ÉGLISE APRÈS D'IMPORTANTES TRAVAUX.

Le 14 novembre 2021, une délégation Céronnaise a été accueillie à Corneilhan à l'occasion de la fête de Ste-Céronne. Ce jour-là, la messe solennelle et la procession qui a suivi, ont réuni de nombreux fidèles, heureux de voir

les deux bannières côte à côte. Après avoir partagé le verre de l'amitié et avant le repas réunissant une cinquantaine de personnes, Dominique Ragot a remis à Bertrand Gelly, maire de Corneilhan, la médaille de Ste Céronne-lès-Mortagne.





*De gauche à droite :
Alain Leroy - Jean
Roussel - Martine Leroy
(conseillère municipale)
- Brigitte Duboys de
Labarre (conseillère
municipale et présidente
de l'ASPC : Association
de Sauvegarde du
Patrimoine de Sainte-
Céronne) - Nicolas et
Mathilde - Dominique
Ragot (maire de Ste-
Céronne-lès-Mortagne) -
Odile Simoën - Bertrand
Gelly - Evelyne Guy*

L'après-midi, une conférence donnée par Claude Brugel sur l'histoire de la chapelle de Sainte Céronne et l'origine de ses marbres a été suivie par un concert d'orgues offert par Henri Barthès.

Avant leur départ, nos invités ont pu admirer Corneilhan et le panorama du haut du clocher, découvrir le site des neuf écluses de Fonseranes et le « vieux » Béziers...

Si Sainte-Céronne, le 13 juin 1898, a été à l'origine du jumelage entre nos deux communes, des liens se sont établis entre Corneilhanais et Céronnais et se sont maintenus malgré 20 ans d'interruption. Ce jumelage va perdurer par le biais de nos écoles.

DONC, CE N'EST QU'UN « AU REVOIR » !





Retour en images



14 JUILLET 2021
COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE



17-20 juillet 2021 - Nos ambassadeurs en terre Ornaise pour le jumelage avec Ste Céronne lès Mortagne.



13 juillet 2021 - Remise des clés du nouveau véhicule de la Police Municipale.



5 août 2021 - Mise en œuvre de la vidéoprotection.



2 septembre 2021 - Sécurisation de la rentrée scolaire.



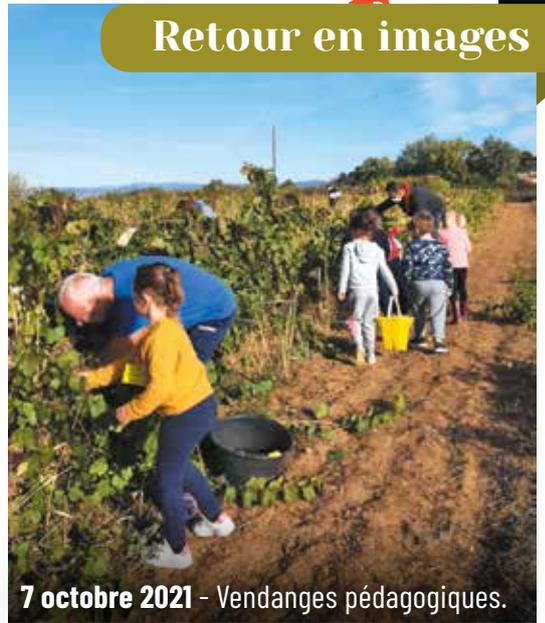
3 SEPTEMBRE 2021
FORUM DES ASSOCIATIONS



Retour en images



22 SEPTEMBRE 2021
INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE AU SOL DE LA FÉNASSE



7 octobre 2021 - Vendanges pédagogiques.



13 octobre 2021 - Exercice plan communal de sauvegarde.



15 Octobre 2021 - Hommage à Samuel Paty - Fresque réalisée par les enfants de l'école.



11 novembre 2021 - Cérémonie commémorant l'Armistice.



28 octobre 2021 - Réception de la salle polyvalente par la commission de sécurité.



13 novembre 2021 - Présence de Mme Dominique RAGOT, Maire de Ste Céronne lès Mortagne avec une délégation.



État civil

Naissances

SINCÈRES FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS

RATINEY LEJEUNE Anandi, Nina née le 30/05/2021
 LEROY LOPEZ Kelya, Kamélia née le 05/08/2021
 NOGUERO Théo, Jérémie né le 24/08/2021
 REBOLLO BEN DENOUN Evan, Elie né le 14/10/2021
 LOPES Théo, Bernard, José né le 18/11/2021

Mariages

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX ÉPOUX

Julien, Jean, Marie SARDA & Yulia SOLOMATINA le 24/07/2021
 Florent, Jacques, Gaëtan BARBUSCIA
 & Sophia, Valérie, Dalma NAVARRO le 11/09/2021
 Kévin, Pierre, Didier BEAUCHET
 & Madison, Sophie COLANGELO le 23/10/2021
 Renaud STROBEL & Anaïs, Karine LAHONDES le 23/10/2021

Décès

C'EST AVEC TRISTESSE ET UNE PENSÉE POUR LEUR FAMILLE ET LEURS PROCHES QUE NOUS NOUS PROPOSONS DE RENDRE HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Fabien, Jean, Paul POINTILLON le 30/05/2021
 Jean-Claude, Joseph, Georges REVEILLE le 30/05/2021
 Régine, Mauricette BISCAYE le 05/06/2021
 Daniel, Antoine ABBAL le 03/07/2021
 Pierre, Laurent CHARBONNEAU le 02/07/2021
 Koenraad, Arthur, Jozef CAREMANS le 03/07/2021
 Suzanne, Marguerite MONTECH le 05/07/2021
 Anne-Lise DAGNAC le 16/07/2021
 Jean-Claude, Michel CAMUS le 11/08/2021
 Philippe, Roger SALLES le 12/08/2021
 Rosario CARRASCO MENDEZ le 10/09/2021
 José MANEZ GOMEZ le 29/09/2021
 Josiane, Dolorès VIERA le 17/10/2021
 Yoan, Vincent GARRIGOS le 21/10/2021
 Rosette, Jeanne PARRA le 23/10/2021
 Joachim ALBARÈS le 31/10/2021
 René, Louis, Jean ROUSSE le 20/11/21



Numéros & adresses utiles

MAIRIE

Accueil du public
 Du lundi au vendredi de 8 h 30
 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
**Fermée le mercredi
 après-midi et le samedi.**
 Place de la Mairie
 34490 CORNEILHAN
 Tél. 04 67 37 73 64
 accueil@corneilhan.fr

CCAS

Tél. 04 67 37 73 64

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h
Fermée le Mercredi
 Place de la Mairie
 34490 CORNEILHAN
 Tél. 04 67 37 86 69

COLLECTE SICTOM

Mercredi : bac vert
Jeudi : bac jaune
Samedi : bac vert
 accueil@corneilhan.fr

DÉCHETTERIE

RD39 Route de Lignan-sur-Orb
 Tél. 06 75 38 19 12
 Du lundi au samedi
 8 h 30-12 h et 14 h-17h30
 (les derniers entrants jusqu'à 11 h 45
 le matin et 17 h 15 l'après-midi)
 Fermée : le jeudi, dimanche
 et jours fériés.

Correspondant Presse Midi Libre

Antoine Aranda - Tél. 06 98 69 93 17
 corresmidilibre@corneilhan@gmail.com

LES NUMÉROS QUI SAUVENT

SAPEURS POMPIERS
 Urgence 18 -112

SAMU : 15

POLICE MUNICIPALE
 Urgence 17
 Rue de l'église
 Du lundi au vendredi
 8 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h
 Tél. 06 76 05 80 05

GENDARMERIE NATIONALE
 23, avenue de la République
 34490 MURVIEL-LES-BÉZIERS
 Tél. 04 67 37 83 99



Liste « Corneilhan notre village »

Que de bouleversements sur Corneilhan !

La jeunesse et la culture ne sont pas des priorités de notre municipalité et elle l'assume. 40 % en moins pour les subventions des associations (l'opposition a voté contre), certaines n'ont toujours pas de salle... et un désintérêt flagrant pour l'école et l'association des parents d'élèves qui sont obligés de batailler pour chaque événement, le dernier étant le spectacle de Noël, qui l'a échappé belle. Sans oublier la diminution du budget et des effectifs pour le centre de loisirs. La révision du PLU semble plus importante et urgente, avec pour conséquence directe 60 000 euros de dépenses supplémentaires pour l'étude de celui-ci et la possibilité de rendre des terrains agricoles constructibles.

Le maire cible ses priorités.

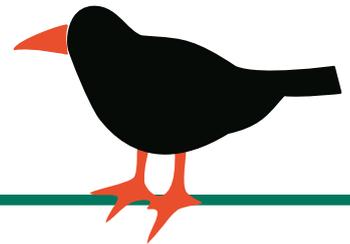
Une promesse du maire était de rassurer les employés municipaux et d'être équitable.

Une plainte pour harcèlement et une perquisition à la mairie ne semblent pas aller dans ce sens.

Un grand nombre de dépenses ont été effectuées ces derniers mois par notre municipalité, pas toujours à bon escient ; le prochain bilan comptable en témoignera. Nous sommes très inquiets pour nos impôts : déjà plus de 200 000 euros sont passés en pertes pour l'annulation du rond-point et l'étude d'un nouveau... que le département ne trouve pas prioritaire.

N'aurait-il pas mieux valu se renseigner avant ? Si cela avait été leur argent, c'est sûrement ce qu'ils auraient fait. Ce coût correspond à 130 euros par habitant !

Les élus de l'opposition



Un Nouveau Départ pour Corneilhan

Chères Corneilhanaises, Chers Corneilhanais,

Voilà bientôt deux ans que notre vie est rythmée par des périodes de crises sanitaires appelées vagues de contamination du virus Covid-19.

Cette année encore, nous n'avons pas pu programmer le téléthon tout comme certaines communes aux alentours.

Cette année encore, le repas des aînés ne pourra pas avoir lieu, mais nous avons décidé de le reporter au 5 février 2022 et malheureusement la soirée de la Saint Sylvestre organisée par le Rugby Corneilhan XV a dû, en revanche, être annulée. Ignorer un problème ce n'est pas le régler.

Les activités des associations ont pu reprendre dans la salle polyvalente fraîchement mise aux normes, mais là aussi, il faut être vigilant.

Nous comptons pour cela sur les présidents et responsables des associations qui doivent veiller au respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

Nous souhaitons tous la même chose, revenir à une vie normale.

Espérons que nous y parviendrons....

E. R.



AFFAIRE CLASSÉE

Un agent de la Mairie, a déposé plainte contre le Maire et le médecin du travail pour :

Faux document d'identité ou administratif /
Détention / Usage ; Discrimination / Exploitation de
personnes vulnérables.

Après enquête, menée par la Gendarmerie, le Procureur de la République de Béziers, a notifié un « Avis de classement à auteur », c'est-à-dire classée sans suite, car il n'y a dans ce dossier aucune preuve d'un quelconque harcèlement, donc aucune charge retenue contre le Maire et le médecin du travail.



- Aménagement et réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Viabilisation de terrains
 - Terrassements
 - Travaux de VRD
- Détection et géoréférencement de réseaux existants

2, chemin de la Bédissière
34490 Thézan-les-Béziers
Tél. **04 67 93 33 59**
secretariat@bessiere-tp.com
www.bessiere-tp.com



Nous cultivons la confiance depuis 1921



CONSEIL CONFIANCE
VALEURS HUMAIN
PERFORMANCE
EQUIPE AGRONOMIE
VITICULTURE

Ancienne route de Bédarieux - 34500 Béziers
38, route de Narbonne - 34500 Béziers
Tél. **04 67 31 12 12** | **www.peris.fr**

COM' UNIQUE ACTION
> bruno hund !

CREATION GRAPHIQUE
BROCHURE - EDITION
LOGOS - WEB DESIGN
OBJETS PUBLICITAIRES



FORMATIONS
PAO - OFFICE - WEB

www.comuniqueaction.fr **06 81 32 10 35**

Buesa
AMÉNAGEUR PROMOTEUR

Vous cherchez un bien à
Corneilhan & ses alentours ?
LOGEMENTS NEUFS - TERRAINS À BÂTIR



WWW.BUESA.COM

04 67 00 50 00